

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la grande agglomération Toulousaine a pour objectif de définir le profil de l'agglomération d'ici 2030, et d'organiser ses axes de développement. Ce document d'urbanisme s'imposera aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des 117 communes du territoire.

Il affiche les objectifs suivants :

- limiter l'étalement urbain par la promotion d'un concept de ville intense, dans laquelle 70% de la population doit être accueillie en priorité,
- réduire le rythme du prélèvement de terres agricoles et naturelles au profit de l'urbanisation ;
- stopper les concentrations commerciales,



Mais leur déclinaison en mesures concrètes aboutit à un tout autre résultat !

Urbanisation : l'étalement urbain continue

Nous partageons l'avis du préfet qui estime que le projet reste malgré tout sur un modèle de croissance de l'agglomération par étalement urbain.

La priorité aurait du être portée au renouvellement urbain sur des territoires déjà irrigués d'infrastructures de transport. Toulouse est l'agglomération la moins dense de France. La pertinence de projets gigantesques tels que [La Geyre](#) n'est pas justifiée.



Une analyse détaillée du potentiel d'accueil des territoires centraux n'a pas été menée, et les collectivités territoriales se sont avidement partagé des pixels d'extensions d'urbanisation, sans préciser la méthodologie suivie, sans les justifier, et sans véritablement les encadrer de mesures prescriptibles.

Ainsi, il n'est pas normal qu'on puisse ouvrir à l'urbanisation de nouveaux territoires sans la mise en œuvre de projets de transports en commun performants...

Les déplacements : De mal en pis !

Il n'est pas possible financièrement d'étendre le réseau de Transport en Commun sur des territoires éloignés et peu denses. C'est donc toujours un mode d'auto-solisme qui continuera à se développer pour les déplacements.

De plus, les projets présentés sont peu lisibles et ne sont pas à la hauteur des besoins.

Les problèmes de déplacement vont donc hélas encore se dégrader les prochaines années.



Une mise en danger de la mixité sociale

Le projet ambitionne de rééquilibrer le logement social sur le territoire, mais ne précise pas comment ceux-ci doivent être intégrés à l'existant.



Le risque est fort que les nouveaux logements sociaux se concentrent dans des projets de promotion, souvent sur des zones situées en périphéries des centres urbains, et mal desservies en infrastructures.

C'est ainsi le cas pour la création de nouveaux logements sociaux à Plaisance du Touch, concentrés principalement sur les zones des Ocrelines, et de La Geyre, sans infrastructures de transports, scolaires,...

Francazal, l'inconnu du SCoT



Le SCoT ne mentionne pas la fermeture de la base aérienne de Francazal et ses perspectives de reconversion. Alors que celle-ci aura des conséquences considérables sur toute l'agglomération.

Nous refusons la perspective d'un second aéroport

Mieux Valoriser les Trames Vertes et Bleues

Le projet définit des continuités vertes. Il faudrait maintenant les valoriser et y implanter des projets de voiries vertes. Ainsi pour Plaisance et les communes environnantes, concrétiser une vieille idée portée il y a une dizaine d'années par les associations d'environnement toulousaines, qui concerne la Veloroute et Voie Verte du Touch – Beguère – Birazel-Gravières de Roques.



Sur les zones humides, la préservation des champs d'expansion des crues, c'est à dire l'interdiction d'implantations humaines dans les espaces non urbanisés en zones inondables, devrait apparaître comme une prescription, et non comme une recommandation.

Conclusion...

Ce Scot traduit donc la réelle difficulté des élus locaux à se confronter aux enjeux d'aujourd'hui. Même s'ils sont conscients des mutations à engager, ils ne parviennent pas à transcrire ces objectifs en faits. Perdurent donc les pratiques anciennes d'urbanisation galopante.

Restons en Contact

Si vous souhaitez connaître les informations de notre ville, les projets en cours, consultez notre site internet ! Et abonnez-vous à la Newsletters.

www.reinventonsplaisance.fr